Rhône-Alpes, Ain
Collonges
01 Collonges, ?, 74 Chevrier, ?, 74 Vulbens

Bac puis bac à traille de Collonges (disparu)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA01000482
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : bac
Précision sur la dénomination : bac à traille
Appellation : bac de Collonges

Compléments de localisation

oeuvre située en partie sur le département 74
Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : Rhône
Références cadastrales :

Historique

Selon Cogoluènhe, les successeurs de César - ce dernier ayant détruit le pont de Genève [Gennava] -, développent le port de Collonges que la Via de l'Etroz relie bientôt à Gex et à Divonne. Il ajoute : "C'est sans doute aux Isles, en un lieu maintenant noyé sous la retenue de Fort l'Ecluse, que le passeur offre ses services aux convois romains". On ne trouve aucune mention d'un bac sur le Rhône à Collonges avant la seconde moitié du 19e siècle. A cette date, il s'agit d'un projet de traille à établir sur le fleuve qui remonte au 9 mai 1857, à l´initiative d'un certain Ghiglione, ingénieur en chef. Cette traille est destinée à se substituer au vieux bac du sieur Munaret. En mai 1860 a lieu la réception des travaux de construction, exécutés par l´entrepreneur Jacques Sesiano, pour un montant de 6.563 livres. A la même date, une vente de terrain au bord du fleuve est opérée dans le but de faciliter son accès. En août 1860, on note des travaux et acquisition supplémentaires (voir annexe n° 1).

Période(s) principale(s) : Gallo-romain, 3e quart 19e siècle
Dates : 1857 (daté par travaux historiques, daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Ghiglione (ingénieur, attribution par source), Jacques Sesiano (entrepreneur, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Munaret (propriétaire)

Description

Le site des Isles, mentionné par Cogoluènhe pour le bac antique, n'a pas été précisément déterminé. La traille du 19e siècle, dont les archives font la description, devait probablement se trouver en amont du pont Carnot. Deux bateaux avec bancs et munis de barrières, que l'on amarrait sur des pieux, fonctionnaient pour ce bac ; le câble en fil de fer constituant la traille était soutenu par "deux chasteaux en bois" établis sur chaque rive, où l'on trouvait également un pont d'abordage en sapin (voir annexe n° 1). La traille desservait-elle Vulbens ou Chevrier, en rive gauche, côté Haute-Savoie ? A moins de 200 m en amont du pont Carnot, subsiste en rive gauche une rampe d'accès moderne (Fig. 4 et 5). On trouve également, tout près de cette rampe, un bloc de pierre dans le fleuve, doté d'un dispositif d'accroche en métal (Fig. 6). Ces deux éléments pourraient-ils constituer des vestiges de cet ancien bac ?

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois ; fer

Typologies et état de conservation

Typologies : bac ; bac à traille
État de conservation : détruit, vestiges

Statut, intérêt et protection

D'après la thèse de Cogoluènhe.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée, propriété publique (?)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. 3S 100. Bacs 19e siècle**
  AD Haute-Savoie. 3S 100. **Bacs 19e siècle**
  Chemise Bac de Collonges sur le Rhône (1859-1860)

Bibliographie

- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et**
  COGOLUENHE, Henri. **Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et sociologiques**. Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980. 3 volumes
  livre 1, p. 31

- **DUFOURNET, Paul. Ponts et passages du Rhône entre le Pas-de-l'Ecluse et Yenne, et le réseau routier**
  DUFOURNET, Paul. **Ponts et passages du Rhône entre le Pas-de-l'Ecluse et Yenne, et le réseau routier correspondant, dans l'Antiquité**. *La Revue savoisienne*, 1973, 113, p. 76-96
  Bac des Isles, p. 81

Annexe 1

Collonges, bac à traille, qualifié de "bac international" (notes extr. de : AD Haute-Savoie, 3S 100 : Chemise Bac de Collonges sur le Rhône, 1859-1860) :
Rapport pour l´établissement du bac à travers le Rhône près de Collonges, 23 mai 1860 :
Ce projet d'établissement remonte au 9 mai 1857 ; il est à l´initiative de l´ingénieur en chef Ghiglione ; il s'agit d'un projet de nouveau bac à traille en substitution du vieux bac de propriété du sieur Munaret, après l´expiration de son bail. Le 24 mai 1860 a lieu la vente par Jean Grez de Vulbens à Jacques Sesiano d´Annecy, entrepreneur de travaux publics, d´une superficie d´un are et 70 centiares à prendre sur le bord du Rhône pour servir d´accès au bac à traille existant sur le fleuve.
Procès-verbal de réception des travaux, 25 mai 1860 :
Les travaux de construction d´un bac à travers le Rhône à Collonges ont été exécutés par l´entrepreneur Jacques Sesiano ; leur montant s'élève à 6.563 livres. "D´après l´examen du bac des deux chasteaux en bois établis à la rive droite et gauche du Rhône, du câble en fil de fer, en un mot de tout l´ensemble ainsi que de tous les détails de ces travaux, ayant reconnu qu´ils ont été exécutés suivant les conditions du contrat et des bonnes règles de l´art (...)". Dans le même document l´insinuateur de Saint-Julien déclare en avoir pris possession le 25 mai 1860 au nom et dans l´intérêt des finances de l'État.
Dans le Cahier des Charges, il est indiqué que le produit des droits à percevoir sera partagé entre la France et la Sardaigne (art. 2) ;
Suit la description du matériel mobile : deux bateaux avec leurs accessoires recouverts et reliés avec un plancher formant le pont du bac muni de barrières et de deux bancs autour ; aux quatre angles du pont sont fixées les chaînes en fer pour amarrer le bac aux pieux fixés aux deux rives ; le système de poulies pour le mouvement du bac composé de quatre rouettes en bois de cornouiller ; à chacune des deux rives il y a un pont d´abordage de 4 m sur 2,60 m, en madrier de sapin cloué sur des poutrelles longitudinales. Le pont du côté de terre est posé sur le gravier et du côté du

fleuve sur un chevalet en chêne très fort. Sur le bateau et chez le fermier, il existe trois madriers en sapin pour faciliter l´embarcation, un cadenas à clef pour fermer le bac, un puiseau en bois, une perche en bois avec pointe et crochet en fer, deux roues poulies en bois en remplacement.
Des travaux supplémentaires et l´acquisition d´un nouveau terrain feront passer le montant des travaux à 10.301,04 F en août 1860.

Illustrations

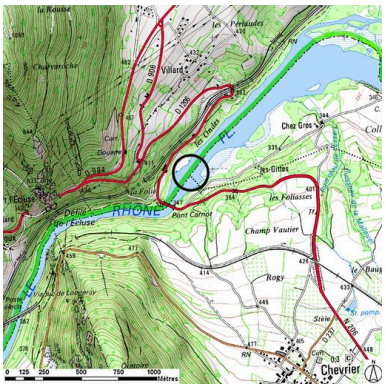

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)
Dess. S. Delétoille
IVR82_20100100346NUD

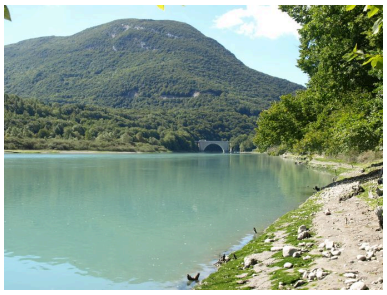
Vue du site à l'amont du pont Carnot (depuis la rive droite)
Phot. B. Decrock
IVR82_20100100128NUCA

Vue du site à l'amont du pont Carnot (depuis la rive droite, vers l'amont)
Phot. B. Decrock
IVR82_20100100129NUCA

Vue du site depuis la rampe d'accès de la rive gauche
Phot. I. Havard
IVR82_20100100317NUCA

Vue partielle de la rampe d'accès de la rive gauche
Phot. B. Decrock
IVR82_20100100130NUCA

Vue d'un bloc dans le fleuve (vestige possible du bac), tout près de la rampe, en rive gauche
Phot. I. Havard
IVR82_20100100318NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Gués, bacs, bacs à traille et ponts de bateaux du Rhône (IA00000334)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Présentation de l'étude des points de franchissement du Rhône en région Rhône-Alpes (IA00000331) Rhône-Alpes, Rhône-Alpes
Pont routier Carnot (IA01000511) Collonges, 01 Collonges, 74 Chevrier, ex. R.N. 206 R.D. 1206

Auteur(s) du dossier : Isabelle Havard, Bruno Decrock
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

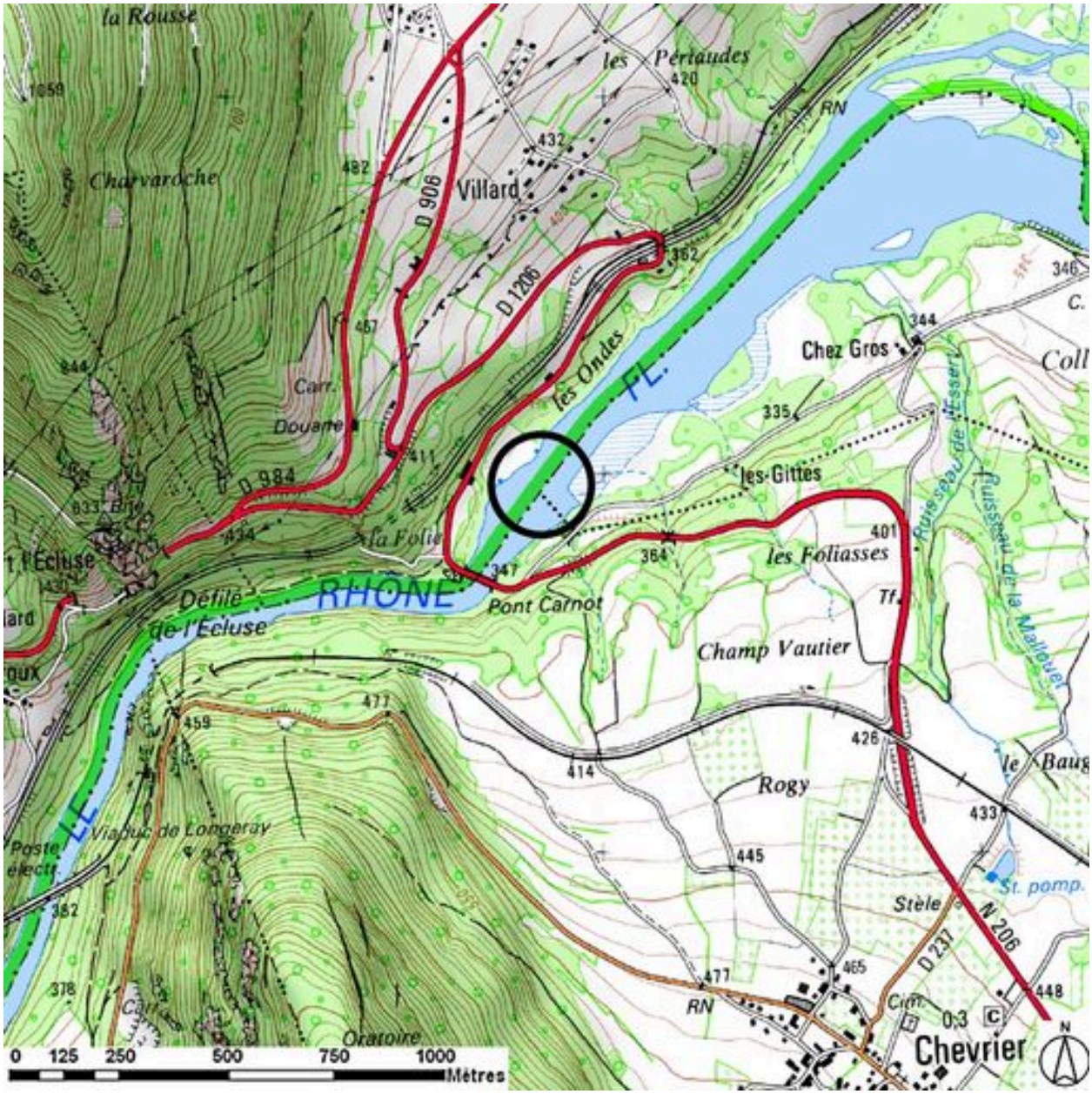

Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)

IVR82_20100100346NUD
Auteur de l'illustration : S. Delétoille
Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:25000
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © IGN
reproduction interdite

Vue du site à l'amont du pont Carnot (depuis la rive droite)

IVR82_20100100128NUCA
Auteur de l'illustration : B. Decrock
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du site à l'amont du pont Carnot (depuis la rive droite, vers l'amont)

IVR82_20100100129NUCA
Auteur de l'illustration : B. Decrock
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du site depuis la rampe d'accès de la rive gauche

IVR82_20100100317NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue partielle de la rampe d'accès de la rive gauche

IVR82_20100100130NUCA
Auteur de l'illustration : B. Decrock
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un bloc dans le fleuve (vestige possible du bac), tout près de la rampe, en rive gauche

IVR82_20100100318NUCA
Auteur de l'illustration : I. Havard
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation